



CAP AEPE – ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE EN ALTERNANCE



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE PROFESSIONNEL FRANCIS
JAMMES
AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
64300 ORTHEZ

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir un cadre commun à l'accueil du jeune enfant
- Promouvoir le développement d'un accueil de qualité, ouvert, réflexif et pluridisciplinaire
- Permettre une formation adaptée aux enjeux sociétaux

[Déposer ICI vos coordonnées si vous désirez être contacté ou participer à une réunion d'information collective !](#)

CONTENU DE LA FORMATION

- EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant
- EP2 – Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 – Exercer son activité en accueil individuel
- Périodes de Formation en Milieu Professionnel

CONDITIONS DE FORMATION

- Parcours pédagogique individualisé
- Modulable en durée, contenu, rythme et approche pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat ayant validé son projet professionnel devra acquérir au travers d'un parcours personnalisé et sans sélection à l'entrée, un premier niveau de qualification professionnelle sanctionné par une certification professionnelle (diplôme enregistré au RNCP) répondant aux besoins de l'économie régionale :

- Diplôme CAP AEPE

Contrôle en Cours de Formation (CCF)

PROFIL DES INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de professionnel de la formation pour adultes et de professionnels de la Petite Enfance (Éducatrices spécialisées, Éducatrices de Jeunes Enfants, Puéricultrices, Sociologue de la Famille et de l'enfant, Psychologue, Spécialiste en langage des signes pour les tous petits, Conseillères en Économie Sociale et Familiale, Juriste spécialisée en travail social...).

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes de moins de 30 ans ou RQTH
- Attestation d'un CAP ou un BEP (niv.3)
- Certificat médical d'aptitude à exercer auprès de jeunes enfants
- Casier judiciaire vierge
- Satisfaire aux conditions de vaccinations liées au secteur professionnel

PRÉ-REQUIS

- Personnes de moins de 30 ans ou RQTH
- Attestation d'un CAP ou un BEP (niv.3)
- Certificat médical d'aptitude à exercer auprès de jeunes enfants
- Casier judiciaire vierge
- Satisfaire aux conditions de vaccinations liées au secteur professionnel

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Début : septembre 2024
Fin : juin 2025

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU BÉARN

Céline CLAVERIE
Conseillère en Formation
Professionnelle - Santé Social
celine.claverie@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 27 94 50 12

Christelle CAZENAVE
DDFPT Lycée F. Jammes
ddfpt.0640053k@ac-
bordeaux.fr
05 59 69 01 85
06 49 98 49 32